

TARIFS 2005 DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Après délibération, le Conseil Municipal, fixe les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente, à compter du 1er janvier 2003 comme suit :

Pour les particuliers et associations dont les communes font partie du Syndicat Intercommunal Fier-Aravis :

- | | |
|---|-------|
| - location pour 1/2 journée (8 à 16 h ou 16h à 24h) | 100 € |
| - location pour 1 journée (8h au lendemain 8h) | 200 € |
| - location pour 2 journées (8 h au surlendemain 8h) | 300 € |
| - location de la salle de réunion en 1/2 journée | 50 € |

Caution : 305 €

Demi-tarif applicable pour les résidents de la Commune ainsi que pour les associations de la Balme de Thuy.

Nous vous rappelons que la salle de réunion de la Mairie est accessible à toutes les associations de la Balme de Thuy et ceci gratuitement.

Après constat, les éventuelles déprédations dans la salle et ses abords seront facturées au montant réel des réparations ou du matériel à changer.

Les nettoyages mal effectués, de la salle, de la cuisine, des escaliers et des abords immédiats de la Mairie seront facturés au temps réel passé (SMIC horaire + charges).



BIBLIOTHEQUE

Nous vous attendons nombreux et nombreuses chaque vendredi soir entre 16h30 et 18h30 (hors vacances scolaires) pour emprunter gratuitement des livres et des documents sonores.

INFOS A TOUS LES ARTISANS DE LA BALME

Si vous souhaitez faire paraître un encart publicitaire dans notre prochain bulletin communal, faites vous inscrire au secrétariat de la Mairie.